

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 7 juin 2006 de M. Roman Juon, intitulée: «Le préau de l'école Ferdinand-Hodler aux ados?»

TEXTE DE LA QUESTION

Le préau de l'école Ferdinand-Hodler a été fermé le soir en raison de nombreuses plaintes du voisinage et des salissures.

Cette fermeture ne sert à rien, nos ados filles et garçons se retrouvent chaque soir dans le préau et y passent de nombreuses soirées joyeuses et d'agréables week-ends.

Ne serait-il pas plus judicieux de charger la Délégation à la jeunesse d'observer le comportement des jeunes sur ce lieu et de remettre en place avec eux un contrat d'occupation?

Si la situation devait dégénérer, le Conseil administratif ne devrait-il pas prendre d'autres mesures plus sévères pour que le voisinage du préau soit au calme?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le préau de l'école Ferdinand-Hodler est fermé depuis octobre 2004.

Avant qu'il ne soit décidé de fermer ce préau, des travailleurs sociaux hors murs de la Délégation à la jeunesse s'étaient rendus sur place afin d'apprécier la situation.

Il est apparu que les problèmes de nuisances sonores et de salissures survenaient la nuit entre 2 h et 5 h du matin, et étaient liés à la fermeture des bars et cafés du quartier des Eaux-Vives. Cette occupation nocturne du préau n'était pas le fait de jeunes adolescents, mais bien celui de noctambules adultes, une population qui n'entre pas dans le champ d'action de la Délégation à la jeunesse.

De plus, étant donné la configuration des lieux, la fermeture du préau est apparue comme possible et facile à réaliser.

Le préau est actuellement fermé tous les soirs dès 22 h 30 jusqu'à 7 h 30 du matin, ainsi que le week-end.

Au fil des ans, cette solution s'est révélée positive en termes de limitation des nuisances et le Service des écoles n'a plus enregistré de plaintes.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 1er décembre 2010.